

Le IV<sup>e</sup> volume des *Analecta* se termine par des détails consacrés au *Diatessaron* de Tatien. Tatien, syrien d'origine et disciple de saint Justin, est le fondateur de la secte des Eucratites. Il réunit les quatre évangiles en un seul, auquel il donna le nom de *Diatessaron* (*διὰ τεσσάρων*), comme nous l'apprennent plusieurs écrivains. Tatien supprima les généalogies et tous les autres détails qui concernent la descendance du Christ depuis David. Cet évangile ainsi réduit fut adopté non seulement par les Eucratites, mais aussi par ceux qui suivaient les dogmes apostoliques, sans soupçonner le système d'après lequel il avait été composé. On s'en servait comme d'un résumé. Théodoret raconte qu'il s'en est procuré plus de deux cents exemplaires, qui étaient employés dans les églises, qu'il les a mis à part et qu'il y a substitué le texte des quatre évangélistes.

Pendant que le *Diatessaron* de Tatien était en usage chez les Syriens, on n'en fit aucune mention dans l'Église occidentale jusqu'au milieu du vi<sup>e</sup> siècle. Vers l'année 545, Victor de Capoue rencontra une harmonie évangélique, écrite en latin, et qui ne portait ni titre ni nom d'auteur; comme il savait, d'après la *Chronique* d'Eusèbe, qu'Ammonius d'Alexandrie et Tatien le Syrien avaient fait un ouvrage de ce genre, il ne sut auquel des deux attribuer l'opuscule en question; mais, ayant remarqué que le livre d'Ammonius commençait par l'évangile de saint Matthieu, tandis que l'autre commençait par saint Luc, il se décida pour Tatien. On discuta beaucoup sur l'auteur et sur le caractère de l'harmonie publiée par saint Victor, lorsqu'en 1876 M. Moesinger traduisit en latin, d'après un manuscrit arménien, le commentaire de saint Ephrem le Syrien sur le *Diatessaron* de Tatien; ce qui permit à la critique de reconnaître que cet ouvrage était compris en entier dans l'harmonie de saint Victor. Vient ensuite l'examen détaillé et critique des différentes versions que l'on possède du *Diatessaron*. Un raisonnement appuyé sur des preuves tirées des textes et des manuscrits montre que cet ouvrage a été rédigé d'abord en syriaque, puis traduit en grec et ensuite en latin. La traduction arabe est plus récente; elle date de l'époque où les Syriens avaient perdu l'usage de leur langue. Un travail très considérable sur cette traduction arabe et sur le manuscrit où il est contenu est dû au R. A. Ciasca, de l'ordre de Saint-Augustin, qui en publiera bientôt le texte.

De bonnes tables facilitent les recherches dans cette précieuse collection, qui n'en est encore qu'à ses débuts d'après ce que nous fait espérer le cardinal Pitra.

E. MILLER.

*CORRESPONDANCE DE M. DE RÉMUSAT PENDANT LES PREMIÈRES ANNÉES DE LA RESTAURATION, publiée par son fils Paul DE RÉMUSAT, sénateur. Paris, Calmann-Lévy, 1884, 2 vol. in-8°.*

TROISIÈME ARTICLE<sup>1</sup>.

La correspondance de Charles de Rémusat et de sa mère ne pouvait pas s'étendre à la politique sans mettre en scène les hommes du temps. Il y a dans ces lettres une foule de portraits qu'il ne faut pas prendre comme des types définitifs gravés pour la postérité, mais comme de ces images que nos inventions modernes produisent presque instantanément, qui saisissent la personne à un moment donné et sont des témoins précieux de telle ou telle époque de sa vie. Il y a donc un certain nombre de photographies dans ces lettres; il y a aussi quelques charges, au moins quelques légers crayons qui rendent moins la figure au vrai que sous l'aspect où il paraît plaisant de la reproduire. Mais les partis étaient dans une lutte si violente que les premiers rôles au moins échappaient à cette sorte d'attaque. A propos du discours de rentrée du président Séguier, qui provoqua par ses fureurs tant de quolibets, et que Béranger chansonna, le *Juge de Charenton*, Charles de Rémusat dit: « La malice publique n'attaque guère plus haut et il me semble que les gens en très grande place sont exempts à présent de cette petite guerre d'épigrammes, si commune autrefois. Ils n'ont affaire qu'à la haine qui dispense de la malice et tue l'esprit. C'est une chose bien malheureuse pour les rieurs comme moi. Presque personne n'est ridicule<sup>2</sup>. »

Deux hommes considérables paraissent assez fréquemment dans notre correspondance, Talleyrand et Châteaubriand.

Talleyrand a été le protecteur de la famille, il accueille fort bien le fils, et, quoique son attitude, dans la demi-retraite où il est relégué, ne réponde pas à ce qu'on voudrait de lui, il est toujours traité avec considération, — sauf le mot de passe dont on le désigne quelquefois, pour ne pas l'appeler par son nom, le *curé*. — Le *curé* rappelle un peu l'ancien évêque.

M<sup>me</sup> de Rémusat donne à son fils quelques règles de diplomatie à

<sup>1</sup> Voir, pour le premier article, le cahier de mai 1884, p. 258; pour le deuxième le cahier de juillet, p. 386. — <sup>2</sup> 29 novembre 1816, t. II, p. 278.

suivre chez le grand diplomate. Sachant qu'il y avait ses entrées : « Vous y reçoit-on bien, dit-elle; y êtes-vous moins timide? Vous pouvez vous y livrer; vous avez du tact et vous n'irez jamais trop loin, et ce qu'on y aime le mieux, c'est le naturel. On y a le nez très fin sur les moindres apparences de recherche dans les autres, et je n'y ai jamais réussi qu'en me laissant aller, sans regarder à mes paroles. En général, dans cette conversation, il faut prendre les choses en masse, et surtout entendre bien et vite, donner occasion de dire, laisser tomber tout ce qu'on a voulu dire, et ce qu'on ne voudrait pas qui fût relevé. Approuvez du sourire et du regard, ce à quoi celui dont je parle est fort sensible, et laissez percer l'approbation et l'affection sans les trop étaler, parce qu'on n'aime point dans cet endroit les émotions fortes. Tout cela demanderait mille petites explications que vous ajouterez vous-même; et, surtout, remarquez encore que le plus grand plaisir de cet esprit, entre nous un peu blasé, c'est de découvrir et non de voir. Quand on le connaît un peu, cela est commode, parce qu'on n'a tout bonnement qu'à être soi et à le laisser faire. Si vous comprenez quelque chose à tout ce galimatias, vous serez habile. Vous en tirerez ce qu'il y a de bon et de vrai, qui est caché là-dessous quelque part<sup>1</sup>. »

Avouons que ce *galimatias* est des mieux réussis, et que le jeune Charles eût été bien malhabile s'il n'en eût su tirer quelque chose.

M. de Talleyrand, l'homme nécessaire à la rentrée du roi, ayant été, avec de grands honneurs sans doute, éloigné de la direction des affaires, voyait de mauvais œil le ministère qui lui avait succédé et particulièrement, non le duc de Richelieu qui en était le chef, mais le jeune ministre de la police, M. Decazes, qui en était la cheville-ouvrière, fort du crédit dont il jouissait déjà auprès du roi. Cet éloignement, et sa mauvaise humeur qu'il ne cachait point, en faisait, ne le voulût-il pas, comme le porte-drapeau des ennemis du ministère, et les *ultras*, malgré leur répugnance pour l'ancien évêque de la fédération du Champ de Mars, pour l'ancien ministre de l'Empereur, n'étaient pas éloignés de le prendre pour chef. Le jeune Charles, reçu chez lui, est d'abord bien près de prendre son parti. On ne peut voir qu'une pointe d'ironie et comme l'expression d'un sentiment qu'il ne partage pas dans cette phrase d'une lettre du 14 janvier 1816 : « Un homme que le roi n'a aucune raison de protéger, c'est M. de Talleyrand. Tout le monde dit qu'il est exilé, je ne crois pas. On voudrait qu'il partît, voilà tout, et ce serait bien fait. Par malheur ce Wellington est fort gênant<sup>2</sup> » : on n'aurait pas frappé Talley-

<sup>1</sup> T. I, p. 184 et 185. — <sup>2</sup> T. I, p. 217.

rand sans que ce coup lui fût sensible. Le jeune Charles est encore dans les mêmes sentiments à l'égard de Talleyrand quand il écrit le 19 juin : « J'ai vu hier matin le *curé*. Il est charmé et charmant; il rit, il est content de tout; pas moyen de lui faire trouver quelque chose de mal. Il prétend qu'il va retourner à la campagne. Sa joie fait une fière peur à bien des gens <sup>1</sup>. » Que signifiait en effet cette joie dans la disgrâce? Il ne retourna point à la campagne, et c'est alors que l'on put croire qu'il allait en venir aux hostilités. « M. de Talleyrand, dit Charles de Rémusat le 17 novembre, est connu pour être à la tête du parti mécontent. L'autre jour M<sup>me</sup> de Staël lui a demandé s'il était vrai qu'il fût un ultra. Il a répondu en demandant ce que c'était, puis il a ajouté : « Si vous voulez dire que je suis contre le ministère, oui, je suis contre le ministère en général « et nommément contre M. Decazes. » Et cela devant quatre-vingts personnes <sup>2</sup>. » Cette attitude indispose le jeune homme, et le 24, il revient plus sévèrement sur cette façon d'agir qui s'accroissait de plus en plus : « Ce dont on parle encore davantage, c'est de l'aventure de M. de Talleyrand; je vous ai déjà dit quelque chose de ses singuliers propos. Il les a continués, répétés avec plus de violence. Mercredi, chez l'ambassadeur d'Angleterre, il a apostrophé M. Pasquier et lui a fait un morceau contre la Chambre, puis contre la police qu'il appelle un borbier; enfin contre le ministre lui-même (Decazes) qu'il avait déjà injurié avec indécence et cela dans plus d'une occasion <sup>3</sup>. »

M<sup>me</sup> de Rémusat est dans les mêmes sentiments. Elle trouve que Talleyrand se place dans une situation fautive : il ébranle son propre ouvrage, il s'isole en s'attaquant au roi : « M. de Talleyrand ne peut compter au fond sur un parti qui voulait le pendre, il y a six mois, et qui, six semaines après son retour aux affaires, se séparerait de lui. » De même les étrangers, s'il avait la malheureuse pensée de s'en appuyer; et elle conseille à son fils de rester en dehors de ces démêlés personnels : « Vous êtes assez jeune pour ne point vous hâter de prendre une couleur dans toutes ces nuances plus ou moins fautes. Gardez vos réflexions pour vous, ne fréquentez les gens d'aucun parti, suivez votre droit chemin, voyez venir. Votre génération jouira du repos qui doit suivre nos tristes démêlés. Conservez-vous pour le temps qui doit vous appartenir <sup>4</sup>. »

Elle revient, dans une lettre suivante, sur la popularité que la disgrâce de Talleyrand lui donnait à Toulouse : « Quand je pense qu'à mon arrivée,

<sup>1</sup> T. II, p. 86.

<sup>2</sup> T. II, p. 243.

<sup>3</sup> T. II, p. 255.

<sup>4</sup> Toulouse, 28 novembre 1816, t. II, p. 263.

il y a quinze mois, il m'était défendu de prononcer son nom, sous peine de réprobation presque dangereuse<sup>1</sup> ; » et ne cachant pas la tristesse que lui cause cette façon d'agir d'un homme dont elle n'a point oublié l'amitié ni les bons offices : « Je ne dis qu'à vous, mais qu'à vous seul, que je ne suis pas très contente de l'attitude du *curé*. J'entre dans ses raisons, même dans quelques-unes de ses idées ; mais, malgré cela, je n'aime pas qu'il se compromette par des bons mots ou des propos hardis qui ne sont plus, dans ce temps-ci, une preuve de courage. Il ne trouve pas qu'on marche dans la ligne qui lui paraît la meilleure ; mais lui-même a-t-il donc si bien préparé le terrain, quand il était le maître ? Et le temps qu'on a perdu, n'est-ce pas parce qu'il a fallu réparer ses fautes ? A-t-il, d'ailleurs, la moindre confiance dans le parti qu'il emploie ? Et puis, s'il ne craint pas les maux que ce parti peut faire, c'est tout honnement parce qu'il n'y a jamais, pour lui, personnellement, de chance de vrai danger, quoi qu'il arrive. Voilà, mon enfant, ce que je lui dirais, avec toute la sincérité de mon âme. Je l'écouterais bien, et je lui répondrais éternellement, d'abord : « Vous avez raison, » et puis : « Mais vous avez plus grand tort encore. » Mais ce que je lui dirais à lui, vous jugez que je ne voudrais le dire à personne, car, au fond, je l'aime toujours, soit à cause de lui, soit à cause de moi-même, parce que je l'ai aimé ; et la plus grande marque de confiance et d'estime que je puisse vous donner, c'est de vous parler comme je fais. Votre père, à son égard, est encore plus sévère que moi, et entrevoit des choses dans tout cela qui ne seraient pas trop belles. Mais, quoi qu'il en soit, ni lui ni personne ne sera maître de rien, et la boule roulera parce que, comme disait le cardinal de Retz : « le mouvement est donné<sup>2</sup>. » Et, dans une lettre du 9 décembre : « Je regrette de ne m'être pas trouvée à portée de parler raison à ce *curé*. Si j'avais pu reprendre quelque chose de mon ancien crédit, je l'aurais peut-être arrêté. Cela m'est arrivé deux ou trois fois jadis. Les femmes ont bien plus de prise sur lui que les hommes, et celles qui l'entourent sont sans force et sans principes. En mélangeant ce qu'on lui dit de louange et de blâme, on va bien loin avec lui<sup>3</sup>. »

L'opposition de M. de Talleyrand n'avait d'ailleurs rien de semblable à celle de la minorité dans la chambre nouvelle. « S'il y a là un *ultracisme* d'un genre quelconque, dit Charles de Rémusat, c'est ce qu'on appelle de l'ultra-libéralisme. » À ce titre, il serait plus enclin à lui pardonner et il ne manque pas de recueillir et de faire valoir un mot de lui : « Une

<sup>1</sup> 3 décembre 1816, t. II, p. 279. — <sup>2</sup> 3 décembre 1816, t. II, p. 281-282.  
— <sup>3</sup> 9 décembre 1816, t. II, p. 290.

femme louche, dit-il, demandant l'autre jour à M. de Talleyrand : « Comment vont les affaires? — Comme vous voyez madame. » Ce mot court, il est gai; il n'est pas trop méchant, il est sans inconvenance. C'est un mot de l'ancien régime, il me semble qu'il ne peut blesser personne<sup>1</sup>. »

Châteaubriand est beaucoup moins ménagé. Pour lui, il était bien à la tête des vrais ultras; et, si M<sup>me</sup> de Rémusat l'a défendu contre les excès de langage de son fils, à propos de la brochure sur Bonaparte, elle ne laisse pas que d'en plaisanter finement à sa manière. Comme une dame qui avait pour lui de l'admiration disait devant elle qu'il ferait merveille dans un ministère : « Mais madame, répondit-elle, figurez-vous donc ce que deviendraient de pauvres préfets recevant des circulaires qui sembleraient toujours datées des déserts de l'Amérique ou des rives du Jourdain, et de ce que nos maires de Saint-Gaudens et de Muret feraient de tout cela! » — « Enfin, dit M<sup>me</sup> de B. (c'est le récit de M<sup>me</sup> de Rémusat qui continue), « je ne puis croire qu'on soit inhabile par la raison qu'on a du génie, et « je suis sûre que M. de Rémusat nommément ne serait point embarrassé « de cette correspondance. » Et là-dessus elle se retourne et appelle votre père : « Monsieur, lui dit-elle, si M. de Châteaubriand était ministre de « l'intérieur et qu'il vous adressât quelques circulaires, qu'en feriez-vous? » — « Moi, madame, répond votre père sur-le-champ et sans avoir entendu « la conversation, je ne serais pas embarrassé. Je les traduirais<sup>2</sup>. »

On peut bien supposer que le fils n'est pas devenu plus favorable à un ministère Châteaubriand : « En attendant qu'on forme la croisade que M. de Vaublanc a prêchée contre les Barbaresques, M. de Châteaubriand va nous donner ses *Abencérages*. A la bonne heure, cela vaudra mieux que sa politique. Qu'il fasse des nouvelles et des romans, mais point de discours<sup>3</sup>. » Point de brochures non plus. Après le renouvellement de la Chambre, quand il n'y avait plus à craindre qu'il arrivât au pouvoir, Charles écrit à sa mère : « Il va vous arriver à Toulouse une nouvelle brochure de M. de Châteaubriand qui n'est que le développement de sa motion rejetée par la Chambre des pairs sur les élections et les influences administratives employées pour les diriger. Je ne sais si cela fera du bruit chez vous, mais je ne suppose pas que nous nous en occupions beaucoup ici. On est las de lui. L'ouvrage se distribuera chez lui; il le vend lui-même. On ne dira pas qu'il est orgueilleux; quelle noble humilité ! Le voilà libraire<sup>4</sup>. »

<sup>1</sup> T. II, p. 300 et 301.

<sup>2</sup> Toulouse, 18 février 1816, t. I, p. 284.

<sup>3</sup> Paris, 12 avril 1816, t. I, p. 353.

<sup>4</sup> Paris, 8 décembre 1816, t. II, p. 284.

La brochure arriva en effet à Toulouse, mais elle y produisit peu d'effet. Pourquoi? pour sa modération : « Notre parterre de ce pays, dit M<sup>me</sup> de Rémusat, s'est montré peu satisfait du petit intermède de Châteaubriand. Il paraît trop à l'eau douce. On voudrait toujours que chaque parole emportât la pièce <sup>1</sup>. » La réaction politique allait presque jusqu'à mettre l'illustre auteur à l'index; non pas chez madame de Rémusat sans doute : elle se souvenait des lignes d'amitié que le père Aubry (Châteaubriand) avait tracées sur son album. Elle relisait et elle admirait toujours les *Martyrs*. Elle les relisait avec M. de Rémusat qui s'y complaisait comme elle; et c'était presque un acte de courage. « Ne trouvez-vous pas, écrivait-elle à son fils, que nous avons bien pris notre temps pour cette lecture et que nous sommes de bonnes gens? Je suis très persuadée qu'il n'y a pas un autre préfet en France qui ait dans ce moment ce livre sur sa cheminée <sup>2</sup>. » Son fils lui concède encore les *Martyrs*, mais il fait bon marché du reste. A propos de la brochure de Benjamin Constant, en réponse à celle dont il a été parlé : « M. de Châteaubriand, dit-il, a été frappé au cœur. On s'occupe bien peu de lui, non pas vous cependant, puisque vous lisez les *Martyrs*. N'est-ce pas que c'est un bel ouvrage, le meilleur ou plutôt le seul bon de son auteur? Car le *Génie du christianisme* me paraît un bien mauvais livre <sup>3</sup>. » Et sa mère n'est pas éloignée d'accepter en tout son appréciation : « Je suis charmée que nous pensions de même sur les *Martyrs*; vous êtes insupportable de me gêner le *Génie du christianisme*. J'ai voulu y mettre le nez, et voilà que j'ai envie de dire comme vous. Tâchez de bien peser vos opinions, puisqu'elles entraînent les miennes <sup>4</sup>. »

Beaucoup d'autres personnages politiques figurent dans cette galerie; ce sont naturellement ceux dont la maison était ouverte au jeune Charles et ceux qui tenaient une place importante dans le Gouvernement ou dans les Chambres. Sur ces derniers il y a quelquefois des jugements de première impression qu'il ne manquera pas de rectifier plus tard; sur Royer-Colard par exemple : « J'ai été, dit-il avec ce petit ton dédaigneux qu'il

<sup>1</sup> Toulouse, 26 décembre 1816, t. II, p. 306.

<sup>2</sup> Toulouse, 26 décembre 1816, t. II, p. 308. — Et dans une lettre du 1<sup>er</sup> janvier : « Je viens de lire cette préface (de *Chactas*); cet homme est guindé dans une colère politique factice, et tout bouffi d'une vanité qui se montre de partout. Je crois que je vais relire le *Génie du chris-*

*tianisme*. J'ai lu et admiré les *Martyrs*; enfin je fais tout ce que je puis pour cet insensé. (*Ibid.*, p. 321.)

<sup>3</sup> Paris, 3 janvier 1817, t. II, p. 326. — Il entre dans le détail pour justifier son opinion dans une lettre du 19 janvier. » (*Ibid.*, p. 374.)

<sup>4</sup> Toulouse, 10 janvier, *ibid.*, p. 346.

affecte quelquefois, j'ai été hier à la Chambre des députés assister à une discussion parfaitement inutile, comme toutes les discussions du monde (il s'agissait de la loi électorale). M. Royer-Collard a parlé avec talent; cependant je ne suis pas si émerveillé que tout le monde<sup>1</sup>. Et quelques jours après, rendant aux autres plus de justice : « M. Lainé a parlé admirablement bien. Il a surtout une dignité impartiale qui gagne et qui attire. Quant au Royer-Collard je l'aime médiocrement. Il me paraît toujours incomplet et réfutable. M. de Serre est peut-être le plus fort de tous, mais il est trop, peut-être, de son opinion. L'homme qui m'a le plus frappé là par une prodigieuse facilité, une dialectique rapide et entraînante, c'est un M. Courvoisier, qui se fait une réputation, mais qui n'est pas non plus beaucoup écouté<sup>2</sup>. » Un autre homme, dont il a été plus frappé encore dans ces débats et très justement, c'est M. Cuvier, qui remplissait le rôle de commissaire du roi : « Il a fait grande sensation ici. On le met au-dessus de tout ce qu'on avait entendu depuis bien longtemps. Ce que j'y ai remarqué surtout, c'est une finesse et une force de réfutation bien rares, de l'élévation dans les idées et une sorte d'indépendance qui échappe toujours à un grand esprit, même malgré lui. Ce succès m'a plu. Il m'a confirmé dans cette opinion qui est peut-être la seule qui me soit commune avec M. de Châteaubriand, c'est que les *esprits spéciaux* ne sont pas grand'chose; qu'on est<sup>3</sup> supérieur partout, quand on l'est quelque part, et que nos *messieurs* qui sont comme rompus aux affaires, et qui semblent s'être réservé le privilège d'y exceller, seront toujours au-dessous de la première tête forte qui voudra s'y appliquer<sup>3</sup>. »

Ce n'était pas seulement à la tribune, c'était dans la presse que se produisaient les champions de la cause libérale. M. Guizot, M. Villemain, avaient fait des brochures sur les questions qui passionnaient les esprits. Charles écrit à sa mère : « Nous sommes inondés de brochures. Il y en a de bien ridicules. Tâchez d'avoir celle de M. Guizot : *Du gouvernement représentatif et de l'état actuel de la France*. Elle passe pour un chef d'œuvre; puis celle de Villemain<sup>4</sup>, qui n'a pas le même succès auprès des gens d'affaires, mais qui est, je crois, mieux écrite et fort amusante, car elle est bien spirituelle et bien maligne. On lui reproche cependant d'avoir été un peu trop loin en idées démocratiques. Pour moi, cela m'est égal, mais cela déplaît à beaucoup de gens<sup>5</sup>. » M. Villemain était, au commencement

<sup>1</sup> Paris, 27 décembre 1816, t. II, p. 317.

<sup>2</sup> 7 janvier, *ibid.*, p. 339.

<sup>3</sup> Paris, 3 janvier 1817, t. II, p. 323.

<sup>4</sup> *Le roi, la charte et la monarchie*.

<sup>5</sup> 17 novembre 1816, t. II, p. 243-244. M<sup>me</sup> de Rémusat juge diversement les deux brochures. « Il y a mille

de cette année, au temps de la Chambre introuvable, directeur de la librairie, et il paraît qu'il ne laissait pas aux journaux grande licence : « Vous dites que les *Annales (politiques)* sont bêtes, je le crois bien ! Au reste, les autres journaux ne sont pas plus piquants. Villemain y met bon ordre. Il est unique, ce Villemain ! » Et il cite un mot de lui un peu forcé. Il le traite lui-même avec une certaine liberté de langage dont je ne veux citer que ce trait : « Il a vu que je devais être son compère, « puisque je ne pouvais être sa dupe<sup>2</sup>. » Bien fin eût été celui qui aurait dupé un esprit si pénétrant ; bien habile qui lui eût dérobé le fond de sa pensée : « M. Villemain, dit Charles à sa mère dans la lettre précédente, m'a prié de le rappeler à votre souvenir. Il va toujours son train ; mais il meurt de peur qu'on ne rétablisse les jésuites<sup>3</sup>. »

M. Le Clerc, qui avait succédé à M. Villemain dans la rhétorique de Charlemagne, revient souvent avec lui dans les lettres de Charles à M<sup>me</sup> de Rémusat, le petit Le Clerc, comme on l'appelle toujours avec une familiarité qui nous choque. La mère, on se le rappelle, l'avait donné pour répétiteur à son fils. Mais, si le fils, dans sa correspondance, emprunte lui-même l'expression à sa mère, il ne manque jamais à la déférence qu'il doit à son ancien maître. Après avoir parlé de M. Villemain dans sa lettre du 24 février, il dit de lui : « Le petit Le Clerc, qui est plus sage, est toujours retiré et silencieux. Il s'amuse avec sa classe de rhétorique, il fait des chansons mordantes pour nos mardis ; il regarde de dessus la montagne Sainte-Geneviève nos tracasseries d'enfants et de méchants enfants ; il est libre et il se croit vengé quand il a fait une épigramme<sup>4</sup>. »

J'ai dit que l'on rencontrait surtout, dans cette correspondance, les amis de la famille, ceux à qui le père et la mère, en quittant Paris, avaient recommandé leur fils, ceux dont il fréquentait les salons, qui l'admettaient dans leur intimité, MM. de Barante, Pasquier, Molé. Le plus souvent le jeune Charles les met en scène comme ils se présentent au cours de ses récits ; quelquefois aussi il les juge. Après avoir admiré M. Pasquier comme orateur dans son discours sur l'annistie<sup>5</sup>, il dit de

ans que je vous ai parlé de M. Guizot ; il m'a plu extrêmement ; si vous le voyez, dites-le lui bien poliment. J'ai lu Villemain. J'en suis moins contente. » (Toulouse, 9 décembre 1816, tome II, p. 290.)

<sup>1</sup> 12 février 1816, t. I, p. 280.

<sup>2</sup> 24 février 1816, t. I, p. 292.

<sup>3</sup> 18 février 1816 p. 290.

<sup>4</sup> T. I, p. 292.

<sup>5</sup> « Nous sommes, et surtout moi, dans l'admiration de M. Pasquier. Je ne pense pas que ni lui ni les autres dussent soutenir leur opinion de cette manière ; mais le plan une fois accordé, il a été vraiment étonnant. (Paris, 10 janvier 1816, t. I, p. 210.)

lui : « Je vois souvent votre cousin ; il est un peu entraîné ; il sait se tenir dans le tête-à-tête, mais il paraît qu'il ne peut se tenir dès qu'il y a discussion devant lui. Vous avez dû vous apercevoir qu'il se met souvent en colère et qu'il est tranchant comme dans notre salon. Cela lui fait des ennemis, mais aussi cela fait de l'effet, et pour le présent la vanité a remplacé la prudence. Il est sûr qu'il se fait une réputation, et cependant c'est un homme léger. Il m'aime assez, me traite fort bien, mais avec une politesse qui me tient à distance, j'entends sur les choses sérieuses, car il est très familier avec moi dès qu'il s'agit de niaiseries et de persiflage. J'aime mieux l'autre, et cela par la raison que j'ai prise à votre *curé*, c'est qu'il est grave<sup>1</sup>. »

L'autre, c'était M. Molé. Pour ceux qui ont pu connaître l'un et l'autre dans la suite de leur vie politique, la distinction peut paraître singulière, et une note de M. Paul de Rémusat nous dit que son père n'aurait pas confirmé ce jugement par la suite. M. Molé, conseiller d'État, puis grand-juge sous l'Empire, directeur des ponts et chaussées pendant les Cent jours, avait été nommé pair de France dès le début de la deuxième Restauration et M<sup>me</sup> de Rémusat le voyait déjà ministre de l'intérieur<sup>2</sup>. M. Molé avait exercé une sorte de fascination sur l'esprit du jeune de Rémusat. M<sup>me</sup> de Rémusat écrit, le 13 décembre, à son amie, M<sup>me</sup> de X. . .

« Il faut que je vous dise que Charles a à peu près la tête tournée . . . N'allez pas vous égarer ni à droite ni à gauche. C'est de M. Molé. Il prétend que lui seul lui paraît net et calme au milieu de tout le bruit qu'on fait, et il finit tout le morceau animé et jeune qu'il me fait sur lui, par ces mots : « Gloire et bonheur à lui, j'espère ! et quoi qu'il lui arrive, je « lui voue attachement pour la vie. » Vous savez du reste, ajoutez-elle, si j'approuve ce sentiment<sup>3</sup>. »

Charles de Rémusat nous laisse voir la séduction (je continue la métaphore), à laquelle il a cédé lorsqu'il dit dans la suite de la lettre citée plus haut : « Je l'ai vu deux ou trois fois et je suis tout à fait à mon aise avec lui. Il m'écoute avec une extrême complaisance, et puis il parle de lui avec une sorte de confiance qui séduit. Il a de l'âme et c'est à l'âme que je veux parler, c'est l'âme que je veux entendre. Je ne croyais pas, à mon âge et le connaissant aussi peu, trouver un homme qui me confiât ainsi, non seulement des opinions, mais jusqu'à des sentiments. J'ajouterai que nous sommes du même avis sur bien des choses, ce qui me fait

<sup>1</sup> Même lettre du 10 janvier 1816, t. I, p. 212. — <sup>2</sup> Lafitte, 17 juillet 1815, t. I, p. 78. — <sup>3</sup> T. I, p. 165.

honneur. Je ne suis cependant pas aussi noir que lui, car il l'est horriblement<sup>1</sup>.» — *Nigra sum, sed formosa*<sup>2</sup>.

Cette préférence se trouve accentuée de nouveau en un passage où M. de Barante, M. Pasquier et M. Molé, sont rapprochés comme dans un jugement de Paris : « Quant à moi, dit-il, que ces messieurs jugent, ils ne se doutent peut-être pas que je les juge aussi de mon côté, et avec moins d'indulgence qu'ils n'en ont pour moi, apparemment, parce que je suis le plus faible. Je n'ai pas assez de place pour dire *tout* sur M. de Barante, et je ne dirais pas mieux sur M. Pasquier que cette phrase que me dit un jour de lui Villemain : *Par negotiis, neque supra*<sup>3</sup>. Si vous ne l'entendez pas, mon père qui la lit voudra bien vous l'expliquer. Quand ils sont tous trois là, que M. Molé est plus fort ! Quand ils ont parlé une demi-heure, il parle, il conclut, et ce qu'il dit, aucun de ces messieurs n'y avait pensé, et c'est cependant la seule chose qu'il y eût à dire. Il sort de lui quelque chose de conçu et de senti, plus fort qu'eux et trop fort pour un salon, et cela à tous les moments de la journée<sup>4</sup>. »

Un autre personnage avec lequel M. et M<sup>me</sup> de Rémusat, sinon leur fils, eurent des rapports très particuliers, et dont il est parlé beaucoup dans la correspondance, c'est M. de Villèle. M. de Villèle était maire et l'un des députés de la ville dont M. de Rémusat était préfet. Tant que la Chambre de 1815 fut en session, il est peu question de lui. Mais, dès qu'elle eut été prorogée et qu'il fut libre de revenir à Toulouse, c'est autre chose. Charles de Rémusat a peu de sympathie pour lui : « Si vous faites une ovation à M. de Villèle, écrit-il à sa mère, nous ne lui ferons pas la conduite, nous, quand il sortira de Paris. Remarquez cependant les inconséquences de l'opinion : M. de Villèle est anti-monarchique [comme ultra] ; il a soutenu et même fait la loi démocratique des élections<sup>5</sup>, et cependant, vous autres, vous l'adorez, et cependant il a écrit l'an dernier contre la Constitution. Quel gâchis, que d'imposture, de charlatanisme<sup>6</sup> ! »

Cette ovation fut un vrai triomphe. On voulait porter la statue du maire dans la rue comme à une procession. On s'en tint à des honneurs moins canoniques et moins royaux : Arc de triomphe aux portes de la

<sup>1</sup> 10 janvier 1816, t. I, p. 215. — Voyez d'autre part la comparaison qu'il établit entre sa personne et celle de son éminent ami, et ce qu'en dit sa mère. (Paris, 22-25 avril et Toulouse, 1<sup>er</sup> mai, t. I, p. 376 et 384.)

<sup>2</sup> *Cant. Cantic.*, 1, 4.

<sup>3</sup> Tacite, *Ann.*, VI, xxxix.

<sup>4</sup> Au Marais, 10 août 1816, t. II, p. 199.

<sup>5</sup> Le projet voté par la Chambre des députés et rejeté par la Chambre des pairs.

<sup>6</sup> Paris, 27 mars 1816, t. I, p. 324.

ville, arbres plantés devant la demeure des députés, avec inscription : *A tel, Toulouse reconnaissante*, drapeaux aux fenêtres, garde nationale à cheval et multitude remplissant les rues sous le plus beau soleil de Toulouse<sup>1</sup>. — « Eustache de Saint-Pierre ayant sauvé Calais n'excitait pas un plus grand enthousiasme<sup>2</sup>. » — « Enfin, dit M<sup>me</sup> de Rémusat, à quatre heures les voitures sont arrivées. Notre maire revenait de Paris avec je ne sais qui et point en diligence comme je l'avais cru. On arrête la voiture, on se presse, on l'appelle, on veut l'embrasser, il est obligé de passer sa tête au travers de sa glace et pendant une demi-heure, il est baisé et rebaisé. . . Ce qui faisait rire votre père sous cape, ajoute malignement M<sup>me</sup> de Rémusat, c'est que notre municipalité, qui ne vaut rien et qui avait monté toute cette belle machine, ne se doute pas que M. de Villèle, de concert avec mon mari, a arrêté sa destitution et que c'est le premier travail qui va éclore au retour du maire<sup>3</sup>. »

Ce dont le jeune Charles ne devait pas se douter davantage, c'est la cordialité des relations qui allaient s'établir entre son père et ce farouche ultra. Dans la première partie de sa lettre, M<sup>me</sup> de Rémusat lui disait que son mari, laissant de côté l'étiquette, allait faire visite le premier à ce maire, doublé d'ailleurs du député. Avant de la fermer, elle lui raconte l'entrevue : « Hier matin au moment où votre père allait aller chez M. de Villèle, il l'a vu entrer chez lui, les bras ouverts, l'embrassant de fort bonne grâce, et, je lui dois cette justice, modeste, simple, tout uni et point bouffi le moins du monde de l'importance qu'il avait prise à Paris et de l'enthousiasme qu'il excite ici. Il a passé quatre heures avec votre père, l'a remercié d'une manière affectueuse de ce que la ville de Toulouse lui devait de tranquillité, etc. »

Et, après lui avoir résumé les traits saillants de cet entretien dont elle avait vu le commencement et su le reste par son mari : « Enfin, mon ami, c'est un homme de bonne foi, de très bonne foi, honnête, foncièrement vertueux et surtout absolument exempt d'ambition<sup>4</sup>. »

Les conversations qu'elle put avoir elle-même par la suite avec lui la confirmèrent dans ce jugement : « En tout, il y a de la bonne foi dans l'âme de ce Villèle et de la simplicité. Il croit qu'on s'entendra mieux à la prochaine session, qu'on se modérera des deux côtés, et que les députés, avertis par l'état des provinces, auront plus de prudence<sup>5</sup>. »

M<sup>me</sup> de Rémusat se réjouit de l'heureuse influence que les avis de son

<sup>1</sup> Toulouse, 15 mai 1816, t. II,

p. 2.

<sup>2</sup> Toulouse, 14 mai 1816, t. I,

p. 400.

<sup>3</sup> Toulouse, 15 mai 1816, t. II,

p. 2-3.

<sup>4</sup> Toulouse, 15 mai, p. 2-8.

<sup>5</sup> 25 mai 1816, t. II, p. 28.

mari auront pu avoir sur ce résultat : « Enfin, dit-elle, nous vous renverrons M. de Villèle avec un degré d'expérience de plus qui ne nuira à rien, et il faut lui rendre cette justice, il ne se refuse à aucune clarté; son retour fait ici un bien extrême<sup>1</sup>. » Elle se ferait même volontiers l'intermédiaire d'un rapprochement entre le député de Toulouse et Talleyrand, et voudrait qu'on y préparât ce dernier : « Si vous n'étiez pas *si bête*, écrit-elle à son fils, je tâcherais de vous faire comprendre quelque chose qu'il ne serait pas mauvais qu'il sût. Notre homme (Villèle), dont votre père est ici maintenant le meilleur ami, à la grande surprise de quelques-uns, dit que son parti ne serait point éloigné de recourir à lui. Ils le croient très supérieur au Duplessis (Richelieu). Seulement ils craignent qu'il ne fût pas assez solide dans la parole qu'il leur donnerait<sup>2</sup>. »

M. de Rémusat, le meilleur ami de M. de Villèle : étonnement pour les uns, scandale pour beaucoup d'autres. « Je vous dirai, écrit la mère au fils, que les actions de M. Villèle baissent ici à vue d'œil, et c'est la première preuve que je puisse vous donner de la sagesse de ses opinions. Vous savez comme sont nos amis; ils avaient imaginé que ce maire, ayant réussi à se faire une réputation dans la Chambre, allait arriver ici avec de pleins pouvoirs et placer et déplacer à leur gré. Comme il en a été autrement, le mécontentement prend la place de l'enthousiasme, et savez-vous à qui on adresse des plaintes du maire, mon enfant? A votre père<sup>3</sup>. » « Laissez dire ceux qui se moquent de vous quand vous parlez du maire, lui dit-elle encore. Il se conduit ici à merveille. C'est un homme dont apparemment la pratique est plus sage que la théorie, et dont la présence fait un bien extrême dans cette ville. Nos *verts* (ultras) sont tout ébahis et en pensent déjà assez de mal. Dans ces embarras des subsistances, l'affection du peuple pour lui nous servira<sup>4</sup>. »

Rien de plus curieux qu'une conversation toute de confidences qu'il eut un soir avec M. et M<sup>me</sup> de Rémusat et dont celle-ci fit part à son fils Charles. « Il prétend, dit-elle, que la Chambre était des plus faciles et qu'un ministre habile en aurait fait ce qu'il eût voulu. » C'est le serment fait à la Charte qui a commencé par leur déplaire, aux uns parce qu'ils

<sup>1</sup> 28 mai 1816, t. II, p. 37.

<sup>2</sup> 5 juin 1816, t. II, p. 57. « Je sais ici un homme, dit-elle un peu plus tard, tout prêt à convenir avec lui de certaines choses, si on voulait. Vous souvenez-vous du jugement du comte Almaviva dans le 3<sup>e</sup> acte du mariage de Figaro au sujet d'une pièce de théâtre? *Le gentilhomme y mettra son nom, le poète*

*son talent*. Voilà l'idée de l'homme dont je vous parle. Il voudrait cette espèce d'amalgame qui offrirait, dit-il, une garantie pour tout le monde. Je ne sais si vous ne trouverez pas ceci par trop fin et si vous me comprendrez. Nous verrons. » 18 juin 1816, *ibid.*, p. 93.

<sup>3</sup> 9 juin, *ibid.*, p. 61.

<sup>4</sup> 11 juin, *ibid.*, p. 66.

voulaient la détruire, aux autres parce qu'on exigeait le serment à une chose qui n'était l'ouvrage d'aucune assemblée. « Il part de là, continue-t-elle, et prend toutes les lois proposées les unes après les autres, leur faiblesse, le peu d'entente des ministres, les tentatives maladroites pour gagner des gens de bonne foi et d'honneur, les concessions et les promesses données sous main, les exaltés s'échauffant au point de les entraîner eux-mêmes, « parce que dit-il, quand des ministres ne sont point « forts, il faut toujours penser qu'une Chambre sera menée par ses plus « mauvaises têtes, soit d'une couleur, soit d'une autre! » Enfin je vous assure, ajoute-elle, qu'il y a plus de bon sens dans cette tête-là que vous ne le croyez là-haut, et que ce ministère a été en effet bien malhabile <sup>1</sup>. »

Après ce jugement du passé viennent les vues du député toulousain sur l'avenir : « Savez-vous, poursuit-elle, l'idée de M. de Villèle? C'est qu'il faudrait avoir la force d'employer les gens vraiment capables. Il voudrait qu'on appelât M. Mollien au Conseil des finances. Je puis l'écrire, puisqu'il le dit tout haut, et il parle fort de votre Évangéliste (M. Molé <sup>2</sup>). »

Comment son fils n'en serait-il pas touché?

Cette cordialité entre le maire député et le préfet ne cessa qu'après la dissolution de la Chambre. M. de Villèle en fut froissé pour son parti. M. de Rémusat ne pouvait point ne pas trouver que les auteurs de l'ordonnance du 5 septembre avaient raison. Le député cessa de vouloir du bien à son préfet; et le préfet disait tout haut que M. de Villèle était un fort bon maire et un mauvais député <sup>3</sup>. Comment le jugera-t-il ministre? Il sera curieux de le savoir : car on peut être assuré que ce jugement sera aussi droit que sincère. Quant à Charles de Rémusat, on en peut répondre à l'avance; car dès à présent il n'en veut même plus comme maire : « A propos, écrit-il, mon père a beau tenir à son Villèle, on le lui ôtera. Je crois, ajoute-t-il, qu'il ferait aussi bien d'y pousser lui-même; car il me paraît hors de doute que M. de Villèle usera de son influence dans le sens et avec l'activité que l'on craint <sup>4</sup>. »

H. WALLON.

(*La fin à un prochain cahier.*)

<sup>1</sup> 13 juin 1816, t. II, p. 74.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 75 : « Il assure que, dans les gens de son bord qu'il estime, on appelait M. de la Bourdonnaye un *jacobin blanc*, et ainsi des autres qui ont parlé comme lui. Le mal vient, à son avis, de ce Vaublanc (le Ministre de l'intérieur) qui non seulement n'a rien su démêler

de tout cela, mais qui, croyant s'affermir, s'est jeté en secret dans les bras, non des royalistes de la Chambre, mais des fous. » 13 juin, *ibid.*

<sup>3</sup> Toulouse, 14 et 15 janvier 1817, t. II, p. 364.

<sup>4</sup> 21 janvier 1817, t. II, p. 382.